

Résolution Tchad

Thème : Droits politiques et sociaux

Concerne : L'accès à une éducation pour tous les enfants

L'assemblée générale,

- | | |
|------------|--|
| Constatant | l'accès à l'éducation de plus en plus difficile dans de nombreux Etats (notamment africains), |
| Alarmée | par le nombre de professeurs de ces pays, qui n'est pas assez élevé aux vues des populations concernées et par un taux d'analphabétisme qui demeure extrêmement élevé, |
| Déplorant | une perte de plus en plus importante des ressortissants des pays sus-mentionnés qui s'en vont à l'étranger pour trouver du travail et un avenir meilleur renforçant ainsi les flux migratoires, |
| Soulignant | la pauvreté des pays concernés (héritée du passé colonial et des années d'oppression et de domination) ainsi que leur difficulté à pouvoir subvenir aux besoins de l'éducation de leurs citoyens, |
| Décide | de demander une aide financière aux pays développés afin de : <ul style="list-style-type: none">- rendre l'éducation accessible au plus grand nombre- rendre les pays sinistrés plus attractifs aux yeux de leurs habitants et ainsi de décharger les flux migratoires en direction de pays tiers (du Nord) |

Le texte français fait foi.